

Emploi et handicap : Mondial Relay by InPost et l'Agefiph signent une convention de développement de l'emploi de trois ans

→ 45 recrutements ciblés d'ici 2029

→ Informer et sensibiliser au handicap l'ensemble des salariés

→ Prévenir la désinsertion professionnelle et maintenir dans l'emploi

→ Un plan d'action déployé dans les hubs, les agences et les fonctions support

Villeneuve-d'Ascq, le 18 septembre 2026 – Accompagner la croissance de l'entreprise par une politique d'inclusion solide, concrète et pilotée sur le terrain : Mondial Relay by InPost et l'Agefiph officialisent aujourd'hui la signature d'une Convention de Développement de l'Emploi (CDE) de trois ans.

Cet accord installe un véritable partenariat entre Mondial Relay by InPost et l'Agefiph fondé sur un diagnostic partagé, l'expertise de l'Agefiph et un accompagnement dans la durée. Il vise à favoriser le recrutement et l'intégration, à adapter le travail aux réalités de chaque site, mais aussi à accompagner les parcours professionnels, prévenir la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien dans l'emploi.

La convention a été signée par David Lewkowitz, Président Directeur Général de Mondial Relay by InPost et Christian Ploton, Président de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), en présence de Félicie Gérard, députée du Nord, Lahanissa Madi, adjointe au maire de Villeneuve-d'Ascq, déléguée aux politiques du handicap, Pierre Crespi, conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et aux marchés, Jacques Testa, directeur de la DDETS du Nord (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), du représentant du sénateur Olivier Henno, ainsi que de plusieurs acteurs institutionnels du territoire.



De gauche à droite : Pierre Crespi (conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et aux marchés), Lahanissa Madi (adjointe au maire de Villeneuve-d'Ascq, déléguée aux politiques du handicap), Félicie Gérard (députée du Nord), David Lewkowitz (Président Directeur Général de Mondial Relay by InPost), Christian Ploton (Président de l'Agefiph), Jacques Testa (directeur de la DDETS du Nord), Pierre Delzenne (représentant du sénateur Olivier Henno).

Du diagnostic à l'action : construire une politique handicap au plus près des réalités

La convention s'appuie sur une dynamique déjà engagée chez Mondial Relay by InPost. À fin 2025, plus d'une trentaine de Relayeurs et Relayeuses RSE avaient fait remonter plus de 425 actions locales, tandis que plusieurs expériences positives d'intégration existaient déjà sur les sites.

Un diagnostic, réalisé par l'Agefiph, a permis de mettre ces expériences en perspective, d'objectiver les besoins encore insuffisamment couverts et de définir les sept axes de la convention. L'Agefiph accompagnera leur déploiement et leur suivi pendant trois ans.

Au 31 décembre 2025, Mondial Relay by InPost employait 77 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sur 2 102 salariés, soit un taux de 3,71 %, contre un objectif légal de 6 %.

L'entreprise se donne désormais trois ans pour progresser vers cette cible, selon une trajectoire mesurable et vérifiable chaque année.

Au-delà du constat, la priorité est d'agir sur les barrières du quotidien. Pour David Lewkowitz, Président Directeur Général de Mondial Relay by InPost : « Derrière les chiffres du handicap, il y a avant tout des parcours et des moments décisifs : oser postuler, pouvoir exprimer ses besoins, continuer à évoluer dans son métier. Avec l'Agefiph, nous voulons lever les obstacles qui subsistent et faire en sorte que chacun puisse trouver sa place et évoluer chez Mondial Relay by InPost. Cette convention marque notre volonté de faire de l'inclusion une réalité concrète, au plus près du terrain et de nos équipes. »



De gauche à droite : David Lewkowitz (PDG de Mondial Relay by InPost), Christian Ploton (Président de l'Agefiph)

Sept axes pour recruter, intégrer et sécuriser les parcours

Concrètement, la convention agit sur tous les leviers :

- 1. Structurer et piloter.** Un référent, un comité de pilotage, un réseau d'ambassadeurs et des indicateurs partagés coordonneront la politique handicap.
- 2. Sensibiliser et former.** Managers, équipes RH, recruteurs et collaborateurs seront outillés pour préparer l'accueil dans les équipes, répondre aux questions et faire évoluer les pratiques.
- 3. Informer et communiquer.** Les dispositifs seront rendus plus visibles, notamment dès l'arrivée dans l'entreprise.
- 4. Recruter et intégrer.** Viser 45 recrutements de personnes en situation de handicap d'ici 2029 en renforçant les liens avec Cap emploi, France Travail, les missions locales et les acteurs spécialisés, et en accompagnant l'arrivée dans l'équipe dès la prise de poste.
- 5. Accompagner les parcours.** Formation, mobilité et reconversion permettront aux collaborateurs de continuer à évoluer.
- 6. Prévenir la désinsertion et maintenir dans l'emploi.** Les besoins seront repérés plus tôt et des solutions individualisées seront construites avec les services de santé au travail.
- 7. Travailler avec le secteur protégé et adapté.** Les collaborations avec les ESAT et les Entreprises Adaptées seront développées.

Un réseau d'ambassadeurs handicap viendra prolonger, dans les hubs, les agences de distribution, les fonctions support et auprès des métiers opérationnels, la dynamique de proximité déjà portée par les Relayeurs et Relayeuses RSE. Ces ambassadeurs feront connaître les dispositifs, faciliteront l'expression des besoins et aideront les managers comme les équipes à faire évoluer concrètement les pratiques du quotidien et à trouver des solutions avant qu'une situation ne se fragilise.

Cette démarche s'inscrit dans l'action menée par l'Agefiph auprès des entreprises pour développer durablement l'emploi des personnes en situation de handicap. Aux côtés de Mondial Relay by InPost, elle mobilisera pendant trois ans son expertise, ses outils, ses financements et son réseau de partenaires pour accompagner le déploiement de la convention. En 2025, plus de 2 200 nouvelles entreprises ont bénéficié de son accompagnement, plus de 11 000 référents handicap ont été formés ou outillés et 86 500 aides et prestations ont été mobilisées.

« Une convention de développement de l'emploi est un levier puissant pour faire progresser durablement l'inclusion dans l'entreprise. Le rôle de l'Agefiph est d'aider les entreprises à structurer et déployer des actions concrètes, au plus près des réalités du terrain. Avec Mondial Relay, nous construisons une démarche qui vise à ancrer durablement la politique handicap de l'entreprise, à faire évoluer les pratiques du quotidien et à favoriser à la fois le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. », a déclaré Christian Ploton, président de l'Agefiph.

HandiTRUCK, TransFrance Handicap : sensibiliser autrement

Cette dimension terrain s'est également traduite aujourd'hui par des ateliers de sensibilisation au handicap animés par l'Agefiph et une présentation du HandiTRUCK : camion-école adapté aux personnes en situation de handicap, à travers ses équipements innovants pour compenser les handicaps moteurs et auditifs.

La signature a aussi marqué le pré-départ de la TransFrance Handicap 2026 : son fondateur, Alain Brousse, en a présenté la démarche avant le départ du rallye, prévu demain, aux côtés de véhicules vintage.



De gauche à droite : Valérie Lardière (Chargée de mission nationale handicap AFTRAL), Jérémy Soots (conducteur routier chez les Transports Carpentiers), Laurent Pottier (Chargé de mission Agefiph) et Alain Brousse (responsable de Legend'R)

À PROPOS DE MONDIAL RELAY BY INPOST : <https://www.mondialrelay.fr/>

Présent en France, en Belgique et au Luxembourg, Mondial Relay by InPost dispose d'un vaste réseau de près de 19 000 points de collecte locaux et travaille avec plus de 50 000 e-commerçants. En France, Mondial Relay by InPost est le leader du marché des Lockers avec 12 000 unités à travers le pays et dispose d'un réseau de 7 000 Points Relais® (marque déposée de Mondial Relay). La société s'attache à améliorer en permanence l'expérience client et à promouvoir des modes de livraison du dernier kilomètre plus durables. En juillet 2021, InPost a finalisé avec succès l'acquisition de Mondial Relay afin de créer le premier réseau européen de livraison hors domicile pour le e-commerce. En 2024, Mondial Relay by InPost a traité 267 millions de colis, aidant le groupe InPost à dépasser pour la première fois le milliard de colis. Au dernier trimestre 2025, le volume de colis du groupe InPost a atteint 413,6 millions, soit une augmentation de 28% par rapport à l'année précédente, dépassant la croissance du marché du e-commerce dans ses principaux territoires.

A PROPOS DE InPost S.A.

InPost (Euronext Amsterdam : INPST) a révolutionné la livraison de colis issus du e-commerce en Pologne et est aujourd'hui l'une des principales plateformes européennes de e-commerce hors domicile. Fondée en 1999 par Rafal Brzoska, InPost fournit des services de livraison via son réseau de plus de 54 000 Lockers (« APM ») dans neuf pays européens, ainsi que des services de messagerie et de traitement des commandes à domicile pour les e-marchands. Les Lockers d'InPost offrent aux consommateurs une option de livraison moins coûteuse, plus flexible, plus pratique, plus écologique et sans contact.

A PROPOS DE l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé. Elle finance des aides et des services pour compenser les conséquences du handicap, accompagne les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, outille et anime les réseaux de référents handicap. Elle aide notamment les employeurs à structurer des plans d'action handicap, afin d'ancrer durablement l'inclusion dans leurs pratiques. Elle contribue également à la politique publique de l'emploi et du handicap, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné, en produisant des données via son Observatoire emploi et handicap, et en soutenant l'innovation. En 2025, l'Agefiph a accordé 86 500 aides et prestations à des personnes en situation de handicap, accompagné plus de 2 200 nouvelles entreprises de toute taille, formé et outillé plus de 11 000 référents handicap, accompagné 3000 organismes de formation dans leur démarche inclusive, continué à être un financeur des Cap emploi et plateformes emploi accompagné et soutenu une trentaine de projets innovants. Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph

Contacts presse Mondial Relay by InPost

Agence Marie-Antoinette

Célia Bienfait, Sarah Bennis et Simon Dalmont | 06 13 50 89 34 | 06 66 19 27 15 | 06 81 01 70 10

mondialrelay@marie-antoinette.fr

Contacts presse Agefiph

Agence CLAI

Matthieu Meunier et Corentin Dubus | 06 26 59 49 05 | 07 49 05 95 39

agefiph@clai2.com